



COMMUNE DE TOURRETTES

DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le VINGT-SIX FEVRIER.

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/02/2024

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 22 - Présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 20 – Votes pour : 20 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG - G. BARRA - J. HENSELER - A. MAGNIN MELOT - B. MONTAGNE - A. RASKIN Adjoints
J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA - N. DEDULLE LELLUIN - J. DUBOIS – N. PIGAGLIO – S. LAINE - A. CARRU MARTEL - C. MENARD - R. MARTEL TRIGANCE - J. RAYNAUD - M. RAYNAUD - **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : J.L. GIRAUD (pouvoir à G. BARRA) – E. MENUT (pouvoir donné à R. MARTEL)

Absents non excusés : M. BODY - M. MARTEAU

MANIFESTATIONS ESTIVALES 2024 – COUT DES PRESTATIONS PROPOSEES

M. le Maire rappelle que les manifestations estivales tourrettannes connaissent un vrai succès d'année en année.

C'est pourquoi, il vous est proposé de renouveler la pièce de Théâtre en juin, l'Opéra Express en août et de compléter la liste des manifestations cette année au mois de mai par un concert à l'Eglise de Tourrettes.

Concert – Eglise – Les Dissonantes	Le vendredi 24 mai – 20h30	1.200 €
Pièce de Théâtre – Place de l'Eglise – La Colle sur Scène	Le dimanche 16 juin – 17h	500 €
Opéra Express– Place de l'Horloge – Offenbach – Equipe M. Peyregne	Le samedi 17 août – 21h30	4.000 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le renouvellement de l'Opéra Express, la pièce de Théâtre avec la troupe « la Colle sur Scène » et la nouvelle manifestation, le concert « les Dissonantes ».
- **D'APPROUVER** le coût de ses manifestations listées dans le tableau
- **DE DIRE** que les crédits seront ouverts au BP 2024 – M57.
- **DE DONNER** tout pouvoir à monsieur le Maire pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

Sylvie ALLEG



Le Maire,

Camille BOUGE